

Quelle nationalité pour les militaires savoyards en 1860 ?

Invité par La Salévienne, le professeur Heyriès a évoqué le destin de ces militaires savoyards qui durent choisir entre les deux nations.

Face à un public venu en nombre, Hubert Heyriès a rappelé qu'à la suite du rattachement, en 1860, de la Savoie et du comté de Nice à la France, 3 000 soldats "savoisiens" (9 000 Savoyards et 4 000 Niçois) de l'armée piémontaise durent choisir de devenir Français ou Piémontais (et bientôt Italiens).

Si le choix des Niçois fut majoritaire envers l'Italie, la situation fut plus complexe en Savoie. Si du côté des hommes du rang, une forte majorité décida de rejoindre l'armée française, le choix des officiers fut plus difficile. Courtisés à la fois par Napoléon III et par Victor Emmanuel II qui souhaitaient tous les deux s'attacher les services de ces hommes d'expérience, ces gradés savoyards décidèrent en majorité (plus des

deux tiers) de poursuivre leur carrière au sein de l'armée piémontaise.

Il faut dire aussi qu'avec la création en 1861 d'une nouvelle armée italienne composée de soldats venus de toute la péninsule, le roi avait grand besoin de cadres expérimentés pour diriger ces troupes appelées à poursuivre le combat contre les Autrichiens. La plupart de ces officiers connurent un avancement rapide et 35 d'entre eux finirent même généraux de l'armée italienne !

Du côté de l'armée française les choses furent différentes. D'abord intégrés à un régiment spécifique, le 103^e de ligne, les Savoyards furent ensuite incorporés dans différents régiments où on leur reprocha souvent leur soi-disant désinvolture toute italienne. Mais c'est l'arme à la main, lors des combats de la guerre de 1870 contre les Prussiens, que les Savoyards démontrèrent leur vaillance.